

Délibérations du Comité central

Lors de sa séance de mai 2009, le Comité central de la FMH a ...

- ... pris connaissance avec satisfaction de l'évolution du projet de carte de professionnel de santé (CPS), qui se déroule selon la planification prévue.
- ... approuvé le texte décrivant le traitement des données, pour la réalisation de la CPS, qui sera annexé à la lettre destinée aux membres FMH souhaitant commander la carte.
- ... adopté le projet de stratégie eHealth de la FMH.
- ... approuvé l'orientation des recommandations élaborées par le groupe de travail eHealth de la FMH concernant le projet «Normes et architecture», suite à l'audition de l'organe de coordination eHealth, et a chargé les responsables d'élaborer une prise de position.
- ... décidé de mettre à l'ordre du jour de la prochaine Chambre médicale un document supplémentaire sur les directives anticipées des patients, dans le cadre du point «Intégration de directives de l'ASSM dans le Code de déontologie de la FMH».
- ... décidé de réviser les «Directives anticipées» de la FMH sur la base de la nouvelle directive de l'ASSM.
- ... approuvé les propositions suivantes visant à:
 - co-parrainer l'Assemblée annuelle de la Swiss Society for Quality Management in Health Care (SQMH) du 6 novembre 2009;
 - signer le manifeste de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT) contre le sponsoring «social» par l'industrie du tabac;
 - soutenir la Fondation Radix par une cotisation annuelle et déléguer la responsable du domaine Prévention et promotion de la santé de la FMH au comité de patronage de la fondation;
 - verser une contribution à l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) en vue de la publication, dans le cadre de son centenaire, d'un livre consacré à l'histoire des soins et à l'évolution de la profession de soignant;
 - accorder le droit d'utiliser le logo FMH pour la campagne de promotion de santé 2009, organisée par pharmaSuisse dans les pharmacies et visant à donner aux patients mal protégés une recommandation de vaccination à l'intention de leur médecin de famille.
- ... pris connaissance du dernier rapport d'activité de la Commission pour la formation postgraduée et continue (CFPC); celui-ci figure également sur le site internet de la FMH; l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM), qui succède à la CFPC, est entré en activité le 1^{er} avril 2009.
- ... obtenu des informations sur les thèmes et projets suivants de l'ISFM:
 - fusion des programmes de formation postgraduée en médecine interne et médecine générale pour former le programme de formation postgraduée en «médecine interne générale»; les objectifs de formation sont en cours d'élaboration pour le cursus de médecin de famille et de médecin hospitalier;
 - concept de valeur intrinsèque: les partenaires tarifaires se sont mis d'accord pour réviser entièrement ce concept avec droits acquis pour 4000 positions liées à la formation continue;
 - soins palliatifs: le conseiller fédéral Pascal Couchepin a élaboré un programme sur la mise en œuvre des soins palliatifs; la FMH est concernée dans les domaines de la formation postgraduée et continue; il est nécessaire de promouvoir le développement de compétences en matière de communication et d'antalgie interventionnelle; ces deux domaines concernent l'ensemble du corps médical.
- ... adopté, à l'attention de l'Office fédéral de la santé publique, le projet de prise de position de la FMH concernant la révision partielle de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA) et en particulier le diagnostic préimplantatoire (DPI).
- ... adopté la prise de position de la FMH concernant l'Ordonnance sur la compensation des risques dans l'assurance-maladie (OCor).